

soulaçait de la besogne que nous impose une plus ample étude de cette question.

Je pense avoir montré qu'il y a assez de besogne à l'ordre du jour pour accaparer l'attention de la Chambre, même tous les jours, les dimanches exceptés, et même si cet amendement était adopté. J'ai une autre raison pour montrer pourquoi l'amendement de l'honorable député de Norfolk-Nord (M. Charlton) devrait être adopté, et c'est que je crois que la population du pays désire retenir le cens électoral des provinces comme base pour l'élection des membres de la Chambre des communes. Pourquoi parlé-je ainsi ? Je le crois parce qu'il n'est venu de demandes de nulle part, d'aucune province, d'aucune municipalité, d'aucun groupe de population dans le pays, d'aucun particulier, que je sache, demandant le changement de cet état de choses. S'il y en a les honorables messieurs de la droite devraient le savoir, et ce serait pour eux du nouveau que de donner la chose au comité. Nous ne voyons aucune portion de la presse qui l'ait demandé ; et c'est le grand truchement du pays. On n'a présenté aucune requête ; il n'en est venu d'aucun côté, non seulement d'aucune province, ni d'aucune municipalité, mais d'aucun particulier. La volonté populaire, d'un autre côté, s'est-elle manifestée ? Oui.

Je crois qu'aujourd'hui il n'y a pas dans le Canada un seul journal politique indépendant—que je connaisse—qui ne dira que ce bill n'est pas demandé, qu'il n'est pas dans l'intérêt du pays, et qu'il ne devrait pas passer dans la loi. Je dis qu'il ne devrait pas être adopté non plus, parce que, les membres de cette Chambre ne l'ont pas défendu. Ni dans la Chambre, ni dans le pays, ni dans la presse, on n'a pu le défendre ni en défendre les dispositions. Tous ceux des membres de la droite qui se sont levés pour en prendre la défense, se sont placés en dehors de la question, ne s'en sont pas tenus à la question comme je le fais en ce moment. Leur presse n'a pas osé le défendre, et chaque fois qu'elle en a risqué une défense, elle en a mal représenté les dispositions et elle n'a pas dit ce qu'est réellement le bill, et la défense faite n'en était pas une. Elle a mal représenté la portée de l'article relatif aux sauvages, la disposition relative aux revisours et les articles qui s'y rapportent. Il n'y a eu aucune défense du bill à proprement parler faite dans la Chambre ou dans la presse. Et il y a devant la Chambre des requêtes qui demandent qu'il ne devienne pas loi. Il se tient des assemblées et la population s'y montre hostile. Cependant, en face de tout cela, avec un organe à eux qui leur conseille d'abandonner les projets inutiles et d'exécuter la besogne que nous avons devant nous et qui va nous prendre 48 jours, à part de ce bill, les honorables messieurs de la droite sont, je suppose, disposés à voter contre l'amendement de l'honorable député de Norfolk-Nord (M. Charlton), lequel, s'il était adopté, rendrait ce bill inutile. Depuis 18 ans, le vieux système fonctionne. En 18 ans, autant que je sache, on n'a jamais entendu une seule plainte dans la Chambre ou au dehors disant qu'il ne fonctionnait pas bien et qu'il était préjudiciable à aucun des habitants du pays. Sous l'opération de la loi telle qu'elle était, les honorables messieurs de la droite aussi bien que ceux qui siègent de ce côté-ci ont été élus aux postes qu'ils occupent comme membres du parlement. Le seul prétexte offert, c'est que nous avons le droit de régler notre cens électoral d'accord ; et nous l'avons fait.

L'honorable député de Bothwell (M. Mills) a fait voir hier, de la manière la plus claire, de quelle façon ce parlement, reconnaissant ses droits, les avait déclarés et avait placé dans nos statuts sa volonté à ce sujet. Le parlement a maintenu ses droits, et, par conséquent, la seule raison que nous ayons entendue—si c'est une raison—que nous avons le droit de faire la chose, mon honorable ami en a disposé de la façon la plus complète. On nous a blâmé parce que nous n'avons pas parlé des articles exécutoires.

Hier le premier ministre nous a blâmés et d'autres députés aussi l'ont fait pour avoir passé beaucoup de temps à dis-

M. PATERSON (Brant)

cuter les articles interprétatifs, disant que si nous en étions venus aux articles exécutoires et si nous les avions discutés, nous aurions pu en arriver à des conclusions. Quels sont les faits à ce sujet ? Nous avons discuté toute la question du suffrage des femmes, sur l'article interprétatif, à la demande du chef du gouvernement, et cependant il nous a blâmés immédiatement après parce que nous avons discuté la question des sauvages précisément sur le premier article interprétatif. Mais plus que cela. A l'article même à propos duquel nous discutons la question des sauvages on nous a rabroués en disant que nous discutons cet article hors de saison, qu'a dit le premier ministre ? C'est précisément à propos de cet article interprétatif que le premier ministre a traité la question chinoise, car c'est là qu'il a mis les mots "à l'exclusion des Chinois." Telle est la consistance des honorables messieurs de la droite. Ils entreprennent de nous faire la leçon parce que nous faisons la discussion en un temps inopportun, et cependant ces mêmes messieurs règlent toute la question chinoise précisément comme avait été réglée la question du suffrage des femmes. On voit ce que valent les accusations par lesquelles on nous dit que nous ne discutons pas les questions au bon moment. Mais les honorables messieurs disent : si vous procédez, nous écouterons les raisons que vous avez à faire valoir. A ce propos je vois que son organe, le *Citizen* d'Ottawa—car je n'ai pas lu les *Débats* d'hier—fait dire au très honorable monsieur ce que je n'ai pas compris précisément qu'il avait dit. J'ai compris qu'il disait qu'il pouvait rencontrer les vues des honorables membres de la gauche. Mais je vois que le *Citizen*, dans son rapport, lui fait dire :—

Si le gouvernement et ceux qui l'appuient désiraient que chaque article du bill fût pleinement et franchement discuté par les honorables messieurs de la gauche, et qu'il y aurait à prendre et à laisser en réglant les détails du bill—

Voilà toute l'affaire. Si le gouvernement et ses partisans le voulaient, il y aurait à prendre et à laisser. Eh bien, ce "si" est une chose quelque peu certaine. Je ne sache pas même que si ce "si" était laissé de côté, et que la proposition fut faite par les honorables messieurs qui siègent de l'autre côté de la Chambre, pour dire : nous allons un peu prendre et laisser de cette affaire, je ne sais pas, d'après les précédents de la procédure parlementaire, si nous serions justifiés de présumer beaucoup du "laisser," de leur part, à moins d'avoir quelque chose d'un peu plus précis au sujet de ce que cela doit être. Je pense bien que le partage qu'ils feraient avec nous ressemblerait au partage de celui qui était constamment à se quereller avec sa famille et qui, un jour, dit à ses voisins que les querelles avaient cessé et que la question était désormais réglée d'une façon satisfaisante, vu qu'il avait partagé la maison avec la famille. Ils lui demandèrent comment il avait fait la chose. "Oh," dit-il, "j'ai donné à ma famille le dehors de la maison et j'ai gardé le dedans." Je crois que c'est à peu près la façon dont les messieurs de la droite voudraient nous traiter. Ils voudraient garder l'intérieur de la Chambre et nous laisser l'extérieur, et nous le donner très volontiers, il n'y a pas à en douter, car ils comprennent que c'est ce que le bill va faire pour eux et c'est le dessein qu'ils ont en vue. Ils veulent nous faire sortir. Nous avons réussi à faire revenir ici, malgré eux, dans des circonstances très difficiles, plusieurs membres de l'opposition ; maintenant ils veulent rendre la chose encore plus difficile ; ils veulent, par ce bill, s'assurer à eux-mêmes presque toute la représentation. Nous voulons quelque chose d'un peu plus précis à propos de ce "laisser et prendre," avant d'avoir beaucoup de confiance dans leur offre.

Maintenant, M. le Président, je veux vous lire des remarques de la *Gazette* de Montréal, au sujet du bill soumis à la Chambre. Je me propose d'y répondre, et dans la réponse que je vais faire vous verrez les raisons pour lesquelles la motion du député de Norfolk-Nord devrait être adoptée. La *Gazette*, de Montréal—je prends l'article dans un autre